



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé ———
————— **From science to health**

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-258

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2011-036
relative à la création de l'unité mixte de recherche U 1047 et nommant Monsieur David O'CALLAGHAN
directeur de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Annette VERGUNST est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U 1047, intitulée « Virulence bactérienne et infections chroniques (VBIC) ».

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 7 février 2025. Son terme est fixé au 31 décembre 2025.

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE
LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel